

Appui au plan métropolitain bordelais « Plantons 1 million d'arbres »

Éléments préprogrammatiques de projets de paysage et de plantations

Restauration d'éléments de
paysages arborés humides dans
le parc d'activités Grand Stade
à Bordeaux Nord

étude

03 / 2024



Sommaire

I. Analyse du site	p.4
II. Éléments préprogrammatiques de projets de paysage et de plantations	p.16

Ce cahier préprogrammatique est produit dans le cadre de la mission d'appui à l'opération « Plantons 1 million d'arbres » menée par l'a-urba pour le compte de Bordeaux Métropole. Il est le fruit d'un travail croisé d'arpentage de terrain, d'un travail en chambre par l'a-urba et d'ateliers de travail avec les techniciens de Bordeaux Métropole : la mission Plantons 1 million d'arbres, le Pôle Territorial de Bordeaux, le Pôle Patrimoine Végétal et Biodiversité, la Direction de la Mobilité, la Direction du Développement Economique.



Trame de rues orthogonales orientées vers le Parc des Berges avec vues sur les émergences arborées, rue Yves Glotin © a'urba

Ce cahier préprogrammatique décrit les enjeux paysagers et environnementaux de la zone et permet de définir des sites d'intervention (où planter ?), d'objectiver les opérations d'aménagement et de plantation (quel projet ?), et de les prioriser (par quoi on commence ?).

Ce préprogramme ne comporte ni chiffrage ni coût. Il vise à déclencher des études préalables et un projet d'ensemble de paysage et de plantation sur le parc d'activités Grand Stade. La démarche a été inscrite aux contrats de CODEV de BM qui permettront soit de financer des études de faisabilité nécessaires pour rendre opérationnelles les propositions de ce cahier, soit permettront directement de financer des opérations d'aménagement et de plantation.

SECTEUR ÉTUDIÉ





Parc des Berges

Rue Pierre Baour

Rue Edmond Besse

Garonne

Pont d'Aquitaine



I. ANALYSE DU SITE

1. Arpentage du site et des environs



Proximité immédiate de la zone d'activités avec le Parc des Berges, rue du Dr Schinazi



Paysage humide du site de la Jallère, Av. de Labarde



Des alignements d'arbres de qualité rue René Magne



Des aménagements cyclables aux abords de la zone d'activités, avenue de Labarde



Parc des Berges, avec vue sur le Pont d'Aquitaine



La Jalle Noire, vue vers l'embouchure



Rue Roger Touton, très arborées avec tranchées plantées



Des rues très larges, très imperméabilisées, Rue Edmond Besse



Des stationnement dédiées aux véhicules légers pouvant être désimperméabilisées



Des espaces de pleine terre sur le foncier privé pouvant être plantés.



Des dépôts sauvages nuisant à la qualité paysagère de la zone d'activités.



Un traitement architectural et paysager très hétérogène, Rue Georges Barres

ANALYSE DU SITE

2. Éléments de paysage notables



Un parc d'activités implanté dans des paysages humides et d'eau



Garonne

Garonne

Parc des Berges sur le bourelet alluvial et émergences boisées de la ripisylve, **marais de la Jallère**, un réseau de fossés et de fils d'eau

Estey de la Jalle Noire

Un réseau de rues orthogonales orientées vers le Parc des Berges avec des vues sur les émergences boisées du bourelet alluvial

Quelques rues arborées avec des arbres bien développés (Yves Glotin, Georges Barres, René Magne, Edouard Faure, Roger Touton.)

Constats / Enjeux

Des rues très larges, imperméabilisées, dans lesquelles on perd la perception des paysages humides et d'eau.

=> Retrouver la lisibilité des paysages

Des rues toutes semblables qui génèrent une sensation de désorientation.

=> Retrouver des repères, des marqueurs dans l'espace

De manière générale, une faible qualité urbaine, architecturale et paysagère :

> Sur les parcelles : implantation des stationnement très souvent en front de rues ;

> Implantation des bâtis en milieu de parcelles ;

> Des bâtis vieillissants et présentant une faible qualité architecturale ;

> Des parcelles parfois végétalisées mais pas toujours ;

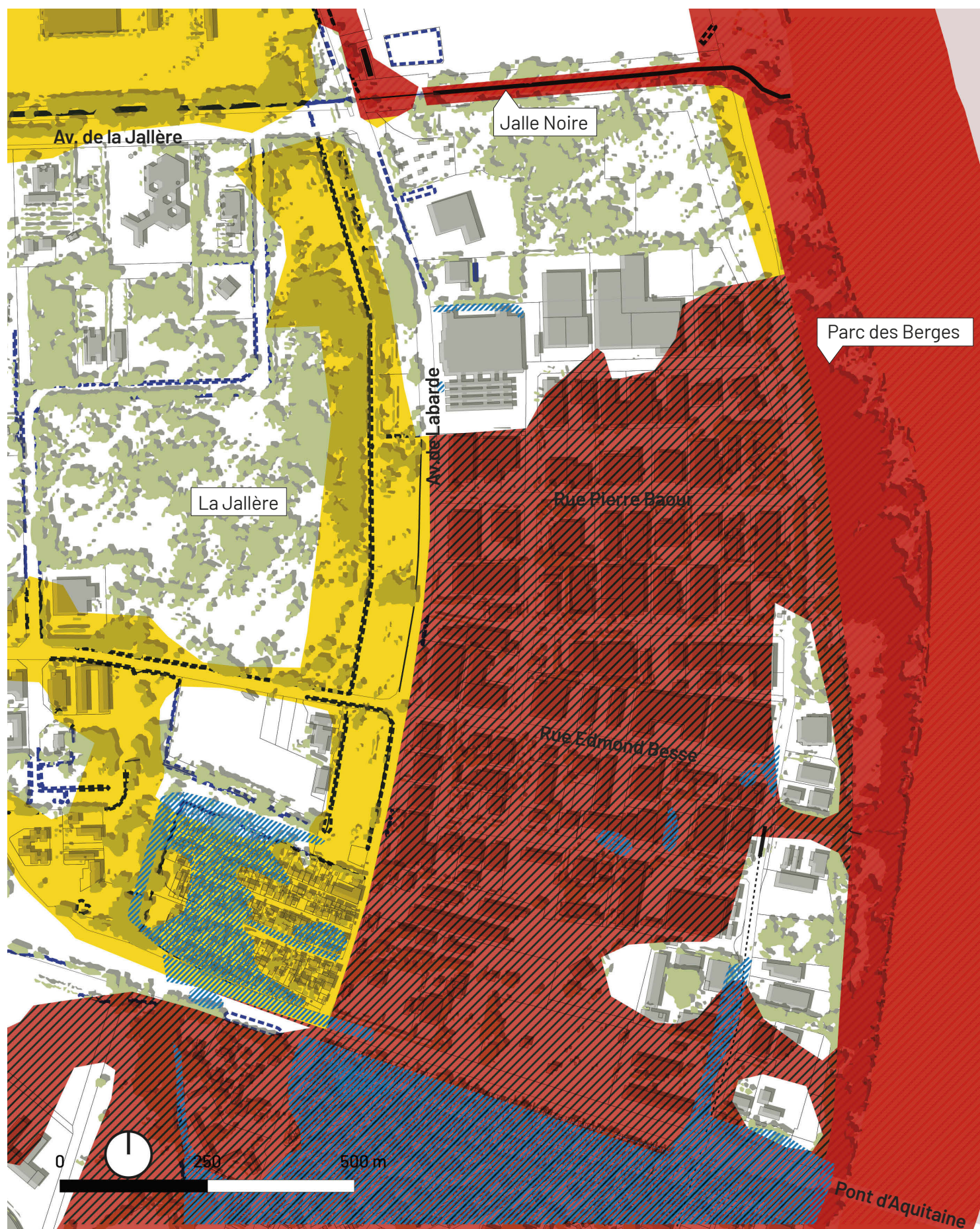
> Un traitement des clôtures hétérogène et rarement de qualité ;

> Des matériaux de construction et d'aménagement de faible qualité.

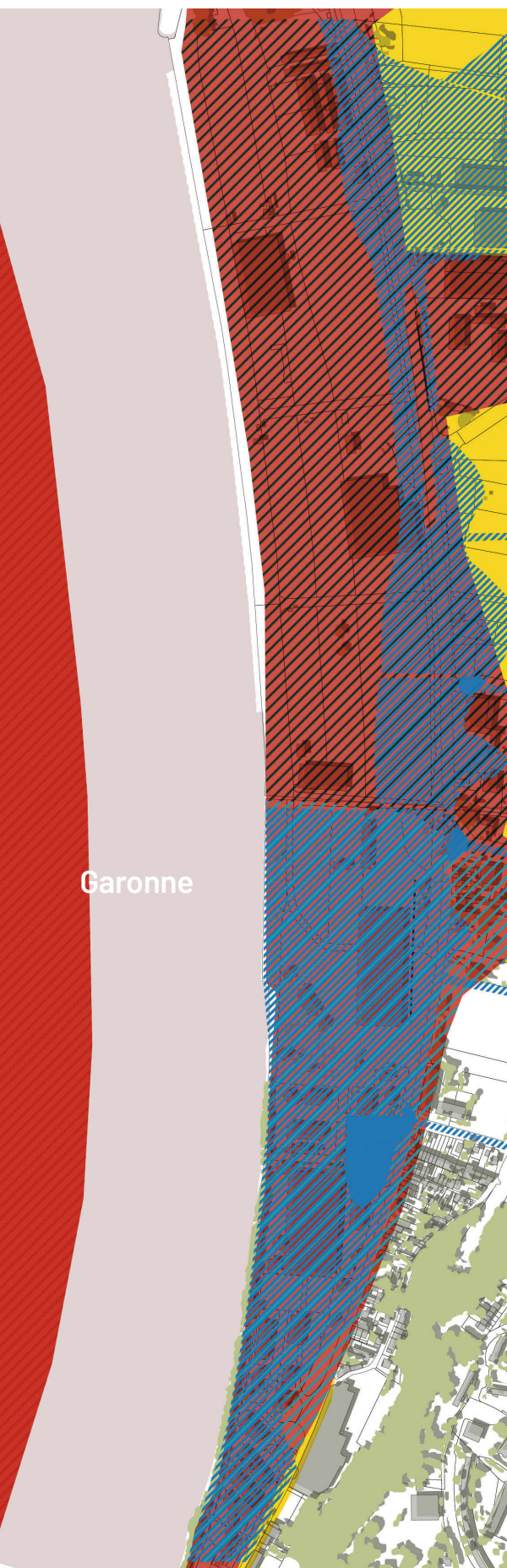
=> Améliorer la qualité paysagère et urbaine

ANALYSE DU SITE

2. Risque inondation

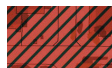


Un secteur soumis au risque inondation (Source PPRi Bordeaux Métropole 2021)



Zone Jaune

Constructions soumises à prescriptions



Zone rouge hachurée bleue

Constructions soumises à prescriptions



Zone rouge

Constructions interdites



Zones déjà inondées connues

Source : zones d'inondation 2019, Bx Métropole

Constat / Enjeu

Un secteur soumis au risque inondation dans son ensemble.

=> Accueillir et permettre à l'eau d'arriver et de repartir en réduisant les impacts sur les constructions

ANALYSE DU SITE

3. Fonctionnement



Un parc d'activités en mutation, conçu pour accueillir des activités logistiques, tertiaires et de support



Des voies très larges à double sens (20 m)

- > Chaussées carrossables de 9/10 m
- > Deux bandes de stationnements latéraux / ou bandes plantées de 3,00 m chacune
- > Deux trottoirs de 2,00 m, peu lisibles et peu confortables



Des grandes parcelles dédiées à la logistique et au transport de marchandise



Des parcelles dédiées à des services et usages plus « urbains » (restauration, bars, salles de sport, etc.)

Garonne

Constats / Enjeux

Des rues très larges quasi exclusivement dédiées à des usages routiers, malgré la présence de trottoirs.

Des profils d'usagers qui tendent à se diversifier avec des usagers « urbains » qui cotoient des usagers liés aux activités industrielles et de supports.

Des piétons dans le parc d'activités qui peuvent y accéder avec l'arrêt de tram.

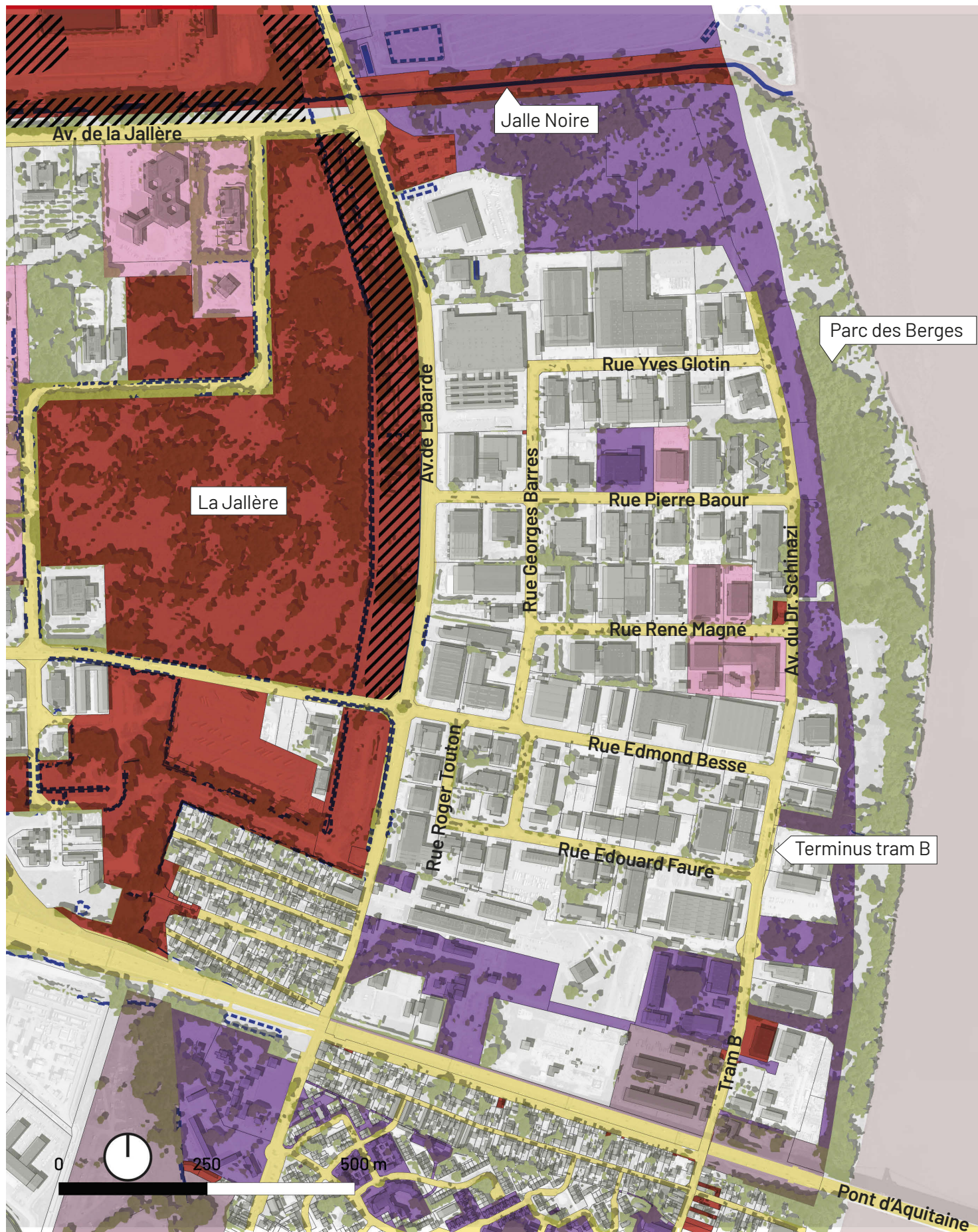
=> Donner plus de place aux piétons et cycles au sein du parc d'activités.

=> Aménager des espaces publics de qualité conçus pour des usages piétons et cyclables.

=> Trouver des accroches avec les chemins piétons du Parc des Berges et du GR Métropolitain.

ANALYSE DU SITE

4. Domanialités

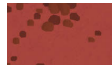




Garonne



Parcelles communales



Parcelles métropolitaines



Domaine public (Bordeaux Métropole)



Etablissements publics et d'intérêt public



Etat et Collectivités Territoriales

(Source : Bordeaux Métropole)

ÉLÉMENTS PRÉPROGRAMMATIQUES de projets de paysage et de plantations



Intention générale

Restaurer des paysages arborés humides dans le parc d'activités

Objectifs à court terme

→ 1/ Mener des études hydrauliques pour évaluer les marges de manoeuvre d'une gestion des eaux pluviales à ciel ouvert dans le parc, en prenant en compte le risque inondation.



→ 2/ Aménager des fossés arborés le long des rues Pierre Baour et Edmond Besse sur les espaces de pleine terre non plantés (3 m).



→ 3/ Aménager un fossé le long de l'av. du Dr. Schinazi, en continuité avec les fossés aménagés rues Pierre Baour et Edmond Besse.



Objectifs à moyen terme

→ 4/ Aménager des « jardins d'eau linéaires » le long des rues Georges Barres, Yves Glotin, René Magné, Edouard Faure et Roger Touton.

Garonne

Illustrations des objectifs

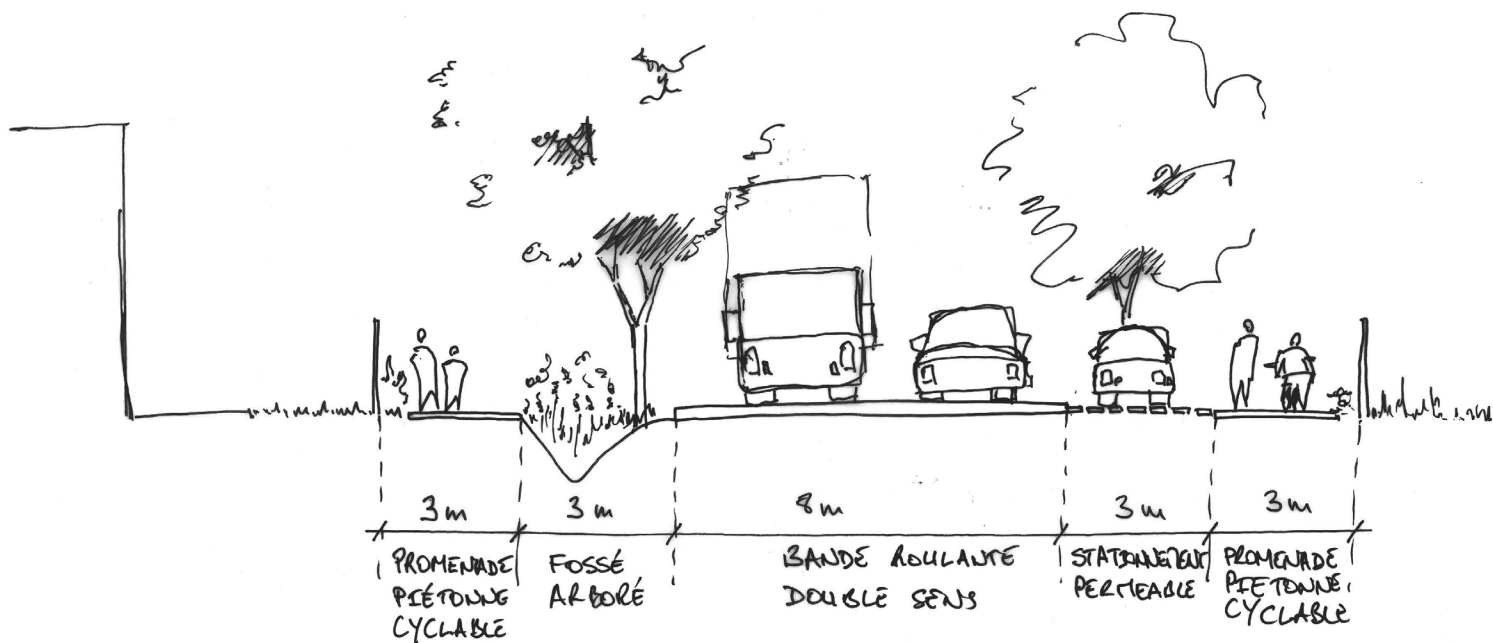
Objectifs à court terme

Aménager des fossés arborés le long des rues Pierre Baour et Edmond Besse sur les espaces de pleine terre non plantés (3 m).

> Mettre en place des alignements d'arbres qui assureront une continuité de canopée entre le Parc des Berges et la Jallère, feront de l'ombre aux piétons, et constitueront des axes repères.

> Désimperméabiliser et arborer également les espaces de stationnement (3 m).

> Aménager des allées piétonnes cyclables de 3 m de large.



Objectifs à moyen terme

Aménager des « jardins d'eau linéaires »

le long des rues Georges Barres, Yves Glotin, René Magné, Edouard Faure et Roger Touton.

> Passer ces rues à sens unique pour gagner de l'espace public : garder une bande de roulement de 4 m de large et dédier les 15/16 m restant à l'aménagement des jardins.

> Aménager des jardins d'eau linéaires comprenant : des fossés et noues plantées allant de 2 m à 10 m de large, des alcôves jardinées (espaces d'agrément pour les usagers avec mobilier), une bande piétonne /cyclable qui évolue le long des jardins (3 m de large).

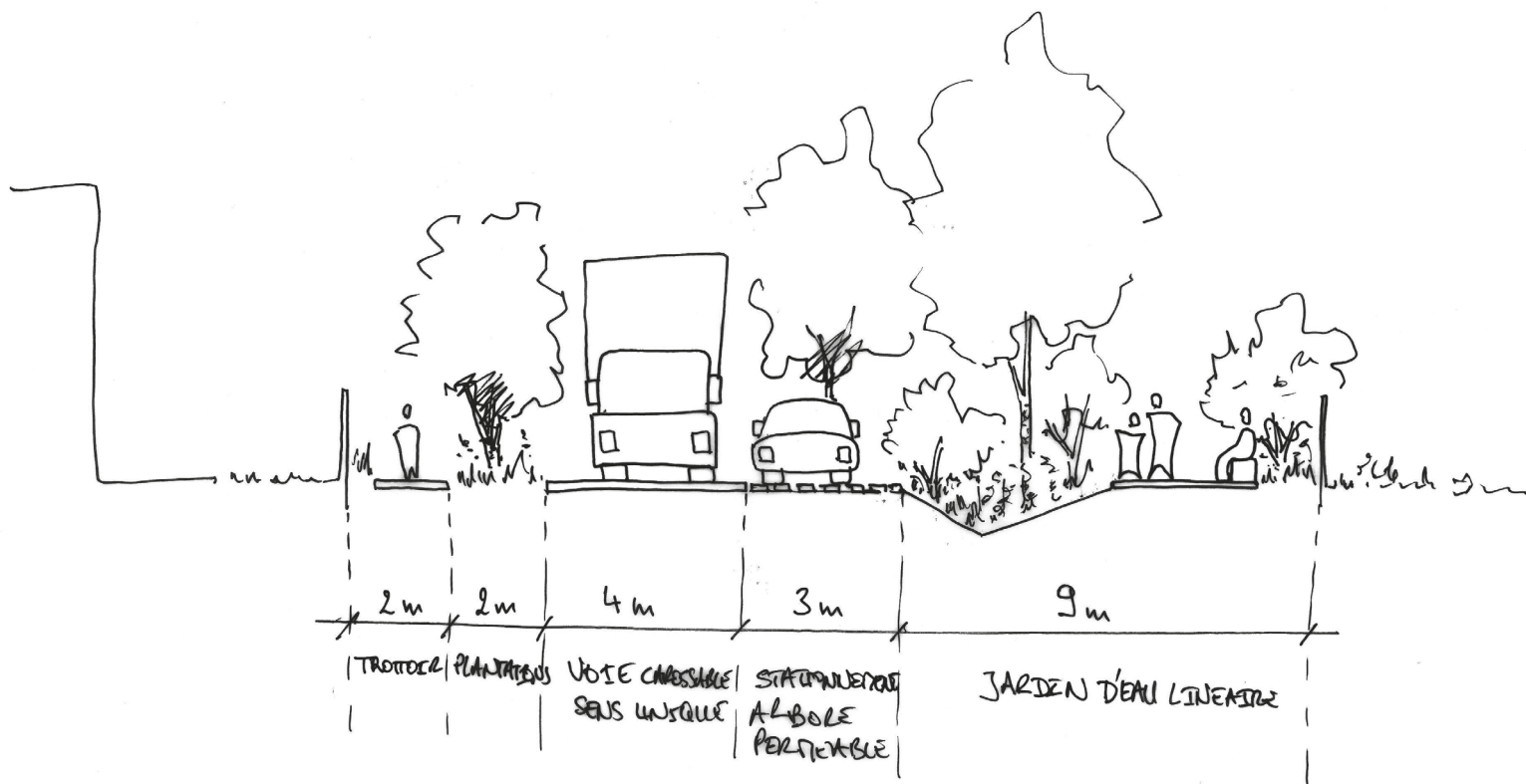
Créer des variations dans la scénarisation des jardins linéaires autour de ces éléments de composition.

> Phaser l'aménagement des jardins :

a/ Rues Roger Touton et Edouard Faure

b/ Rues Georges Barres et René Magné

c/ Rue Yves Glotin



Crédits photos, illustrations : a'urba
Chef de projet : Frédéric Véron / Sous la direction de Jean-Christophe Chadanson /
Équipe projet : Frédéric Véron, Guillaume Bernard
Conception graphique : Frédéric Véron, Guillaume Bernard, Olivier Chaput